



La concertation plutôt que le blocage: l'exemple des Marbriers à Lancy

08 août 2010



Face au cimetière de St Georges, l'initiative du projet d'éco-quartier proposé par les habitants du quartier à leurs élus en 2006.

Aujourd'hui, suite à l'insistance de la Confédération, la doctrine en matière d'aménagement du territoire favorise la concertation avec les habitants d'un quartier avant d'en proposer un aménagement. Pour rappel, en 2005, Pic-Vert avait soutenu « l'association pour la défense du Plateau de St-Georges » qui avait pris l'initiative de proposer à la ville de Lancy un aménagement concerté alternatif d'un écoquartier mais avec une densité équivalente aux plans d'aménagement imposés par le canton. Après débat au conseil communal, le projet d'aménagement alternatif avait été refusé pour quelques voix. Le puissant lobby des « bétonneurs » aurait-il discrètement soufflé aux décideurs que pour le projet officiel, des plans existaient déjà dans des tiroirs depuis longtemps et que cette solution était la plus rapide à mettre en œuvre?

Aujourd'hui, 5 ans plus tard, les grands travaux n'ont toujours pas commencé. Les habitants redoutent, avec raison, l'inutile sacrifice de leur quartier pour un aménagement plus adapté aux contraintes du siècle passé et incompatible avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Dans les grandes lignes, cette proposition citoyenne d'écoquartier insistait sur trois éléments distincts:

-La création d'un centre villageois, c'est-à-dire d'une place protégée par un complexe d'équipements publics dont la volumétrie la plus importante était comparable aux bâtiments alignés sur l'axe de la route. Avec ses commerces, ses terrasses, sa place de marché et ses places de parc en sous sol, c'était plus qu'une simple place centrale, c'était une nouvelle identité qui était proposée au quartier. Ce qui est prévu maintenant c'est une tour et une place traversée par la route...

-Les bas gabarits, sur 2 ou 3 étages, des logements leur donnaient une échelle humaine. Vers l'extérieur, l'espace était découpé en jardins individuels; vers l'intérieur, de grands parcs communs offraient un bel espace de jeu pour les enfants et les promeneurs. Les parkings étaient en sous-sol. Au lieu de cela ce qui est prévu aujourd'hui ce sont des barres d'immeubles comme partout!

-Un système de circulation intégré déplaçait légèrement la route dévolue au transit. A l'intérieur du quartier, une circulation locale de desserte combinée à un nombre suffisant de places de parc rendait au trafic sa fluidité. La pollution due aux embouteillages était ainsi limitée. Ce qui est prévu aujourd'hui: des chicanes et des bandes cyclables pour gêner partout le trafic automobile...

D'une manière générale ce contre-projet répondait aux mêmes besoins en matière de logements que la proposition officielle, tout en intégrant un solide concept écologique; la densité de logements était identique. Aujourd'hui, le concept écologique se résume à des bâtiments chauffés au mazout...

Au niveau financier, il était juste de dire que le contre-projet coûtait plus cher qu'une barre d'immeubles standard. Un promoteur veut construire une barre

pour dégager un bénéfice maximum. De petits propriétaires, quant à eux, préfèrent investir directement dans la qualité de leur habitat. La division des fonds d'investissement limitait surtout le risque de faillite et encourageait l'initiative individuelle en matière de construction. Aujourd'hui: une poignée de « bétonneurs » attendent toujours de pouvoir construire leurs barres et de réaliser de juteux profits tandis que des habitants qui n'ont pas été écoutés, frustrés, tentent des recours désespérés pour gagner du temps.



Face au cimetière de St Georges, le projet d'aménagement actuel (les mille feuilles)...

S'il fallait retenir une leçon de cette aventure, c'est que la concertation et l'écoute des habitants est primordiale pour mener à bien un projet d'aménagement et c'est heureusement ce qui a été bien compris avec la démarche des PACA de notre futur plan directeur. La médiation sert vraiment l'intérêt de tous.

Le récit de cette aventure citoyenne avait fait l'objet d'un tout-ménage distribué aux habitants de Lancy ainsi que d'un article dans le Pic-Vert du mois d'août 2006. L'article est toujours disponible sur le site: www.eco-logique.ch

Pour suivre l'histoire, voir aussi le site de l'association: www.sauvegarde-st-georges.org

Christophe OGI
Architecte HES